

Prix des avocats allemands 2018

Depuis 2004, dans le cadre de la coopération entre le barreau allemand et le barreau de Paris, le prix des avocats allemands est décerné tous les deux ans à un jeune confrère, membre du barreau de Paris, pour honorer ses activités professionnelles dans le domaine des relations juridiques franco-allemandes. Lors de la rentrée solennelle du barreau de Paris qui aura lieu cette année le 30 novembre 2018, le lauréat se verra remettre le prix (une médaille, un diplôme et un chèque de 2 000€) conjointement par la Chambre Fédérale des Avocats Allemands (*Bundesrechtsanwaltskammer*) et l'Association des avocats allemands (*Deutscher Anwaltverein, DAV*).

Date de clôture du concours: 5 novembre 2018

Contact : M. Karl H. Beltz
21, Avenue Perrichont 75016 Paris
Tél. : 01 46 51 52 70
E-mail : karl.beltz@wanadoo.fr